

# Enjeux d'insertion des jeunes Belgo-Turcs : la maîtrise de la langue (française ou néerlandaise)

Rédigé le 22 décembre 2011 par : Olivier Duhayon



**Les populations originaires de Turquie présentes notamment en Belgique donnent généralement l'impression d'être assez repliées sur elles-mêmes, avec une forte propension à se tourner vers la Turquie. La maîtrise de la langue du pays d'accueil est en soi un enjeu d'insertion dans ce pays ; or, il est connu que bon nombre d'élèves belgo-turcs ne connaissent pas suffisamment le français (ou le néerlandais) dans l'enseignement secondaire en Belgique. L'enjeu de l'insertion de ces jeunes dans la société est clairement posé.**

## Evolution de quelques données significatives chez les jeunes Belgo-turcs

Les statistiques disponibles[2] nous démontrent sans peine qu'il n'y pas eu d'évolution de la maîtrise de la langue française par les jeunes d'origine turque entre 1990 et 2007. La moitié d'entre eux ne la connaissent pas. On entend par là qu'ils la pratiquent oralement mais ils n'en maîtrisent pas l'écriture, de sorte qu'ils ne sont pas capables de lire et de comprendre un livre, un journal ou de rédiger leur curriculum vitae. Ce situation est évidemment fort problématique pour qu'ils aient une chance de s'insérer dans la société.

En 1990, à peine un jeune d'origine turque sur trois avait son diplôme de l'enseignement secondaire supérieur. En 2007, le pourcentage a crû énormément puisqu'il est passé à 80 % ! Le taux de scolarisation a donc fortement augmenté, les jeunes sortent diplômés de l'enseignement secondaire supérieur, mais cette évolution très positive est ternie comme nous venons de le voir précédemment par la stagnation de la maîtrise de la langue écrite. Nous faisons aussi le constat que les jeunes continuent pour plus de 50 % à s'orienter vers l'enseignement professionnel.

Même si le pourcentage de jeunes diplômés augmente fortement, l'évolution montre malheureusement une augmentation parallèle entre 1990 et 2007 du taux de chômage chez les jeunes turcs: de 35 % en 1990, il est passé à 40 % en 2000 et a continué à augmenter pour atteindre 45 % en 2007.

## L'étude « PISA » de 2006 : des « enseignements » révélateurs !...

L'OCDE, dont la Belgique fait partie, a réalisé une grande étude PISA en 2006 intitulée « [Where immigrant students succeed ?](#) ». Cette étude réalise une série de comparaisons dans différents pays dont le nôtre entre les jeunes de 15 ans, issus de l'immigration et autochtones, dans des compétences comme les mathématiques. On pourrait se demander en quoi ces compétences peuvent nous intéresser dans cette analyse, la raison est logique : pour avoir de bonnes compétences en mathématiques, les comprendre, il est nécessaire de

maîtriser un minimum la langue d'enseignement. Or, que vont constater les chercheurs de cette étude ? Que 25 % des jeunes provenant de l'immigration se trouvent en situation d'analphabétisme mathématique, c'est-à-dire qu'ils sont dans une situation d'exclusion des connaissances qui vont occasionner des difficultés telles qu'elles entraînent des problèmes pour la suite de l'enseignement et pour leur insertion professionnelle future. Cette situation est valable aussi pour les jeunes autochtones, mais à raison de... 9 % ! La différence est frappante, presque trois fois moins.

En ce qui concerne les jeunes d'origine turque, l'étude nous révèle un constat encore plus négatif : parmi toutes les populations de jeunes d'origines étrangères en Europe, ce sont les jeunes d'origine turque qui montrent le plus de difficultés en mathématiques.

Et le constat négatif ne s'arrête pas là : si on regarde plus attentivement le classement des pays d'accueil qui parviennent à réduire l'écart entre les jeunes issus de l'immigration et les autochtones, la Communauté française (Fédération Wallonie-Bruxelles actuelle) a la lanterne rouge, l'écart entre les deux y est maximum : différence de taux de 20%, ce qui équivaut d'après les chercheurs à un retard d'une année scolaire. La Flandre fait mieux. Autrement dit, nous pouvons en déduire que si des jeunes issus de l'immigration turque étudient dans la Fédération Wallonie-Bruxelles, ils accumulent les « handicaps » en vue de leur insertion future dans la société.

Parmi les raisons principales de ce constat données par les chercheurs, l'une nous intéresse particulièrement : la non-prise en compte de l'étrangéité de la langue d'enseignement. Autrement dit : notre système éducatif tient-il compte du fait que la langue utilisée pour enseigner n'est pas la langue maternelle d'une partie des jeunes ? En Fédération Wallonie-Bruxelles, cette étrangéité de la langue n'est pas ou pas assez prise en compte. Si l'on compare avec deux autres régions, le Québec et la Flandre, nous voyons que deux politiques proactives y sont appliquées.

Le parallèle avec le Québec nous interpelle car le Gouvernement québécois se targue d'attirer toujours plus d'immigrés chaque année, ce qui est, reconnaissons-le, tout l'inverse de ce qui se passe dans l'Union européenne, y compris en Belgique ! De ce fait, le Québec se donne les moyens, y compris financiers, de mettre une politique en place qui tienne compte de l'étrangéité de la langue maternelle dans l'enseignement, par exemple en

organisant des classes d'accueil. Le Canada, qui fait aussi partie de l'OCDE et est repris dans l'étude PISA, est d'ailleurs le pays qui compte la différence la plus faible entre les deux pourcentages dont nous parlions plus haut, entre les jeunes issus de l'immigration et les jeunes autochtones.

En ce qui concerne la Flandre : elle fait mieux dans son enseignement que la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle y a développé une politique d' « *inburgering* »<sup>[3]</sup> : même si cette politique n'a pas toujours fait parler d'elle positivement ces dernières années dans le contexte difficile des relations communautaires entre Flamands et francophones, elle semble y avoir un impact sur l'enseignement car les responsables politiques partent du constat que tous les immigrés ne parlent pas la langue d'accueil, en l'occurrence le néerlandais.

Si on considère l'immigration en Belgique ces dernières années : contrairement à ce que nos responsables politiques pourraient parfois laisser entendre, celle-ci ne diminue pas, elle continue. En effet, environ 60 000 personnes quittent la Belgique chaque année, alors qu'environ 105 000 y entrent.

Nous avons estimé intéressant de citer ces chiffres, pour montrer comme la situation dans l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles est paradoxale pour ceux qu'on appelle « primo-arrivants ». Les critères pour obtenir un encadrement spécifique de ces jeunes primo-arrivants sont tellement restrictifs que seulement 0,6 % sont officiellement pris en compte. Pourtant, les élèves d'origines étrangères représentent 18 % de l'ensemble des élèves en Fédération Wallonie-Bruxelles ! Nous imaginons donc bien les difficultés d'accueil de ces jeunes que rencontrent les écoles francophones eu égard à ces pourcentages entre ce qui est pris en compte et la réalité.

## Situation et répartition des populations d'origine turque en Belgique

A l'instar de l'ensemble de l'immigration vers la Belgique, l'immigration turque vers la Belgique augmente aussi : elle est maintenant surtout d'ordre familial, dont deux-tiers sont dus aux mariages.

Les populations d'origine turque en Belgique (de l'ordre de 160 000 à 170 000 personnes) sont établies de manière très concentrée, puisque trois-quarts habitent dans dix communes : surtout à Bruxelles, Gand et Anvers mais aussi en Campine, à Liège et Charleroi. On en compte ailleurs aussi, et notamment une petite population plus rurale résidant dans la région de Bastogne.

## Un problème de citoyenneté

La population immigrée en Belgique francophone (donc toutes origines confondues) ne parlant pas ou très peu le français est estimée à environ 100 000 personnes ! Et ce nombre augmente de 15 % par an avec les nouvelles migrations. Or, 18 % de ces nouveaux migrants de Belgique s'installent dans la seule Commune de Schaerbeek. C'est considérable et cela pose, selon nous, un problème de citoyenneté, de choix politique citoyen.

Selon l'asbl Lire et Ecrire, apprendre le français pour un adulte prend deux ans en formation continue et coûte 5000 € par personne (si l'on tient compte de devoir payer les bâtiments, les enseignants, les livres...). Pour les 100 000 personnes citées ci-dessus, on comprend vite que cela coûterait cher à la Fédération Wallonie-Bruxelles... Mais il s'agit à nouveau de choix politique, en vue de renforcer la citoyenneté.

L'« inburgering » en Flandre a aussi un coût que nous ignorons, mais que nous pouvons peut-être imaginer proche de l'estimation de Lire et Ecrire.

## Comparaisons instructives entre les populations d'origines turque et marocaine en Belgique

À l'échelle du pays, il est intéressant de comparer ces deux populations. Elles ont commencé à migrer vers la Belgique à peu près au même moment, ont quasi la même histoire migratoire, l'Islam comme religion majoritaire commune, mais de grandes différences les distinguent cependant : nous allons les détailler.

Ces données sont fournies par la Fondation Roi Baudouin<sup>[4]</sup> (sources de 2008 pour les

populations d'origine turque, et de 2009 pour celles d'origine marocaine).

Si nous examinons le facteur « maîtrise de la langue » : 40 % des personnes d'origine turque peuvent dire qu'elles connaissent le français ou le néerlandais, alors que 61 % des personnes d'origine marocaine peuvent l'affirmer. Nous pourrions imaginer que les personnes d'origine marocaine sont favorisées à cause de la colonisation française passée du Maroc ; mais ces tendances se retrouvent aussi pour le néerlandais en Flandre et aux Pays-Bas, nous pouvons donc en déduire que la colonisation par la France n'est pas le seul facteur expliquant ces grandes différences de pourcentage.

Par contre, 95 % des personnes d'origine turque connaissent bien la langue d'origine (le turc ou le kurde essentiellement), alors que pour les personnes d'origine marocaine ce taux est de 68 %.

En ce qui concerne l'aspect relationnel, nous relevons trois comparaisons très parlantes.

- Les jeunes d'origine turque déclarent avoir à 70 % des amis de la même origine qu'eux, alors que ce pourcentage tombe à 25 % pour les jeunes d'origine marocaine !
- Et pour les époux de même origine : les taux s'élèvent respectivement à 71 % contre 26 %.
- Enfin, les jeunes Belgo-Turcs sont à 42 % membres d'une association liée d'une manière ou d'une autre à leur pays, leur culture d'origine, alors que ce taux est de 29 % pour les jeunes Belgo-Marocains.

Terminons cette comparaison par trois autres données qui complètent ce « tableau ».

- Un test de connaissance de la vie politique en Belgique a été effectué : les jeunes Belgo-Turcs échouent à ce test à raison de 56 %, alors que les jeunes Belgo-Marocains échouent à raison de 33 %.
- L'accès aux études supérieures des 20-24 ans est également révélateur : en sachant que 50 % des jeunes « Belgo-Belges » accèdent aux études supérieures, ce taux est de 30 % chez les jeunes Belgo-Marocains – taux comparable avec les jeunes d'origines italienne, grecque, polonaise... -, alors que ce même taux n'est que de 11 % chez les jeunes Belgo-Turcs !... Que l'on soit d'ailleurs en Flandre ou en Fédération Wallonie-Bruxelles.

- Enfin, une comparaison pour les indépendants : 15 % des travailleurs actifs d'origine turque ont créé leur propre commerce, alors que seuls 5 % des travailleurs actifs d'origine marocaine ont réalisé cette même démarche.

## Que pouvons-nous en conclure et quelles pistes d'action pouvons-nous dégager ?

Tout d'abord, nous voulons signaler aux lecteurs qu'au moment de conclure cette analyse en Commission « Europe : cultures et élargissement », les médias ont fait mention de la dernière étude PISA de l'OCDE, avec des données de 2009<sup>[5]</sup>. Cependant, d'après cette dernière étude, l'écart entre les performances des jeunes autochtones et allochtones reste important en Belgique.

D'une manière générale, notre analyse nous permet de confirmer l'image de départ : la population belge d'origine turque reste relativement fermée sur elle-même, produisant son propre patronat, sa propre structure culturelle avec ses associations, une population assez conservatrice, dont les membres s'épousent avec d'autres membres de la même communauté, ou originaires du pays d'origine. Tandis que la comparaison effectuée avec les jeunes Belgo-Marocains nous a permis de percevoir une population plus ouverte, qui s'« intègre » voire même s'« assimile » puisque une perte de connaissance de la langue d'origine semble enclenchée.

Nous sommes bien sûr bien conscients que ces données – fort intéressantes – sont des moyennes, et qu'elles cachent aussi des réalités diverses, dans un sens ou dans l'autre, de repli ou d'ouverture. Nous connaissons d'ailleurs des jeunes Belgo-Turcs qui vivent à merveille leur biculturalité, comme un enrichissement, et en font profiter leurs enfants et leur entourage. L'une de ces jeunes Belgo-Turques vient d'ailleurs de rejoindre notre Commission.

Nous pensons que vivre pleinement sa biculturalité est une des pistes principales à privilégier afin d'aider cette communauté, si elle le souhaite, à lutter contre le repli communautaire, s'ouvrir vers les autres, sans crainte de perdre son âme, sa culture... C'est ce que des associations comme BePax essaient de faire, en créant des ponts avec des

---

associations belgo-turques, en sensibilisant le public belge à ces réalités, pour favoriser l'interculturalité de notre société.

Enfin, nous avons compris également que l'enseignement reste un élément primordial dans ce chemin vers l'ouverture communautaire : cela dépend de choix et de volontés citoyennes et politiques, mais aussi d'argent...

La Commission « Europe : cultures et élargissement » de BePax – qui compte en son sein plusieurs professeurs rencontrant le phénomène de la méconnaissance de la langue parmi les populations d'origine turque s'est penchée sur cette problématique à l'occasion d'un séminaire organisé à Bruxelles le 10 décembre 11. La Commission a donc entamé une réflexion avec Altay Manço, Directeur scientifique de l'IRFAM (Institut de recherche, formation et action sur les migrations) [6], qui lui a transmis des données datant de 1990, 1995 et 2007, sur des jeunes de 15-16 ans à 26 ans, afin de les analyser ensemble, voir leur évolution éventuelle, dans le but de confirmer ou infirmer cette image de non-maîtrise de la langue et de repli communautaire.

---

[1] Voir à ce propos l'analyse précédente de la Commission « Europe : cultures et élargissement » de BePax intitulée « [Phénomène migratoire au départ de la Turquie vers l'Europe et plus spécialement la Belgique](#) »

[2] L'Irfam (Institut de recherche, formation et action sur les migrations) dispose d'un corpus statistique compilé sur base de recherches effectuées par la VUB, l'ULg et la Fondation Roi Baudouin

[3] Traduit officiellement par « parcours d'intégration civique ».



---

[4] Fondation Roi Baudouin : <http://www.kbs-frb.be>

[5] <http://www.oecd.org/dataoecd/33/5/46624382.pdf>

[6] [www.irfam.org](http://www.irfam.org)



Avec le soutien de la  
Fédération Wallonie-Bruxelles

Ed resp : Ghalia Djelloul  
Chaussée Saint-Pierre, 208  
B-1040 Bruxelles  
Tél : 02/896 95 00  
info@bepax.org  
www.bepax.org  
IBAN : BE28 7995 5017 6120